



Le vice-président du Conseil régional de Bretagne
Besprezidant Kuzul-rannvro Breizh

A l'attention des abonnés TER de Landivisiau

Direction de la mobilité et des transports
Service de la Mobilité et du Transport Régional de Voyageurs
Pôle Qualité, Concertation et Information
Personne chargée du dossier : **BEBIN Matthieu**
Fonction : Chargé des relations avec les usagers et partenaires
du transport collectif
Tél. : 02 99 27 14 05
Courriel : matthieu.bebin@region-bretagne.fr

Rennes, le 20 mars 2014

→ Référence à rappeler dans toutes vos correspondances
N° : DIMOTRA/SMOT/MB

Objet : Qualité de service TER

Madame, Monsieur,

Suite à une rencontre avec plusieurs usagers de la gare de Landivisiau, j'ai souhaité organiser dans les meilleurs délais une réunion publique autour l'ensemble des sujets touchant à la qualité du service TER qu'il s'agisse de l'accessibilité de la gare, des services offerts aux usagers ou de la desserte. Cette réunion a eu lieu le mardi 25 février au Lycée du Léon en fin de journée. Les services de la SNCF et de RFF m'accompagnaient afin que l'ensemble des questions posées puisse trouver des débuts de réponses voire des solutions.

20 usagers ont participé à ces échanges et de nombreux sujets ont été abordés. Nous nous sommes engagés à répondre à l'attente des usagers sur plusieurs points importants.

Concernant le parking de la gare, vous nous avez fait part de son état très dégradé, du manque d'éclairage et du manque de places de stationnement. La SNCF s'est engagée à refaire avant l'automne un revêtement qualitatif sur lequel sera réalisé un marquage afin d'optimiser le stationnement et de gagner ainsi en capacité et mieux réguler les flux (vitesse des voitures...). L'éclairage sera à cette occasion revu pour le confort et la sécurité des déplacements. Une étude va être menée dans les mois qui viennent afin de voir dans quelle mesure l'espace dédié au stationnement pourrait être agrandi. Ce projet n'est qu'une première étape de l'aménagement des abords de la gare. Si les collectivités locales ont le souhait de s'engager dans un projet de parvis multimodal pour le dépose-minute, la circulation de cars et de taxis, le Conseil régional les accompagnera comme il le fait partout en Bretagne.

La modernisation du bâtiment voyageurs a aussi été évoquée. Nous sommes en effet largement engagés dans une réflexion afin de construire un nouveau bâtiment offrant un environnement et des services qualitatifs. Par ailleurs, les mardis, mercredis et jeudis, les horaires d'ouverture de la gare n'étaient pas adaptés aux besoins des usagers qui ne pouvaient pas s'y abriter en cas d'intempéries, ni acheter leur titre de transport ou être informés des aléas éventuels de production. La SNCF a fait le choix de revoir ces horaires en ouvrant la gare à 6h45 du lundi au vendredi.

Différentes demandes d'évolutions de desserte nous ont également été faites. La plus récurrente semble être le positionnement d'un TER Brest – Landivisiau entre 18h et 19h30. Cette demande sera étudiée par les services conjoints du Conseil régional et de la SNCF prochainement. Des craintes ont été exprimées concernant le maintien de la desserte des TER Landivisiau – Morlaix. Cette offre de transport sera bien évidemment maintenue. Enfin, une demande de création de desserte pour le trajet Landivisiau – Brest après 19h30 et le samedi



CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE
283, avenue du Général Patton
CS 21101 – 35711 RENNES CEDEX 7
Tél. : 02 99 27 10 10 – Fax : 02 99 27 11 11
www.bretagne.fr

KUZUL-RANNVRO BREIZH

283, bld ar Jeneral Patton
CS 21101 – 35711 ROAZHON CEDEX 7
PgZ : 02 99 27 10 10 – Plr : 02 99 27 11 11
www.rannvro-breizh.fr

a été portée à notre attention. Celle-ci n'est pour l'heure qu'une demande isolée. Elle intègre notre suivi de demande d'évolution de desserte et sera étudiée si plusieurs demandes viennent déterminer un besoin collectif. Pour rappel, 18 arrêts supplémentaires par semaine ont été créés pour desservir Landivisiau depuis 2007. Ce point très positif a d'ailleurs été souligné par plusieurs usagers.

L'ancien hôtel de la Gare est en cours d'acquisition par RFF avec le projet de détruire le bâtiment afin d'offrir plus de visibilité sur l'ensemble du passage à niveau améliorant ainsi la sécurité du site.

La question du projet de suppression du passage à niveau n'a été que peu évoquée. Nous ne pouvions aborder cette question sans le concours du Conseil général, acteur essentiel dans ce dossier. Le projet avance et des informations devraient être portées à l'attention de tous dans le courant de l'année. La question du passage à niveau est traitée avec celle de la traversée piétonne permettant l'accès aux quais devant le bâtiment voyageurs. Ce franchissement piéton sera supprimé dans quelques années et remplacé par un souterrain ou une passerelle.

Je remercie très sincèrement les usagers ayant participé à cet échange constructif qui nous aura permis de dégager ensemble des priorités d'actions. Le TER est un service qui s'organise dans un cadre technique et financier constraint et complexe. Il est essentiel que nous ayons l'opportunité de pouvoir vous exposer notre ambition et nos problématiques mais également que vous puissiez nous faire part de vos besoins et de vos difficultés d'usage. Cela permet bien sûr de calibrer une offre de transport pertinente mais plus encore de donner du sens et de la valeur à un service public citoyen par nature.

Je vous donne rendez-vous lors du prochain comité de lignes TER Bretagne que nous organiserons à Landivisiau à la fin de l'année 2014. Nous aurons ainsi l'opportunité de regarder ensemble ce qui a été réalisé et ce qui reste à faire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Vice président en charge de la mobilité
et des transports,


Gérard LAHELLEC